tin chrétien, latin tardif, latin médiéval, langue de la conversation, sermo cotidianus, vulgaris, plebeius, rusticus, en confondant les espèces, les lieux et les temps. Formé à bonne école (Ettmayer, Hauler, Kretschmer), l'auteur, par cette Introduction, doit contribuer à guider les pas des chercheurs dans un domaine attirant et décevant à la fois.

J. Marouzeau.

Histoire des textes.

Emin Tengström, *Die Protokollierung der Collatio Carthaginiensis, Beiträge zur Kenntnis der römischen Kurzschrift nebst einem Exkurs über das Wort scheda (schedula)* (*Studia graeca et latina Gothoburgensia*, XIV) : Göteborg, 1962, 53 pages, 1 planche, 8 couronnes suédoises.

M. Tengström, qui s'est attelé à une tâche proche de nous, puisque sa thèse principale portera sur les développements de la lutte qui opposa les catholiques et les donatistes en Afrique, n'a pas manqué de s'aviser de l'importance, comme source, des *Gesta* de la conférence tenue à Carthage (en 411) entre les deux partis. Plutôt que d'en assurer l'édition critique et commentée qui nous manque — ce soin nous incombera — il a choisi d'exploiter les renseignements que ce document nous donne, avec une précision sans égale, sur l' « enregistrement » d'un grand débat, d'autant plus intéressant qu'il est complexe, que la procédure en est mixte, et que le personnel ecclésiastique s'y mêle aux fonctionnaires habituels de la chancellerie.

A la suite de M. Tengström, nous assistons aux différentes phases de l'établissement du procès-verbal, en commençant par le stade de l'*exceptio*, à propos de laquelle les remarques de l'auteur mettent de l'ordre dans les commentaires déjà faits (notamment par Ohlmann, Gaudenzi, L. P. et E. Guénin) sur la sténographie de ces débats, et répondent ainsi particllement à un vœu exprimé jadis par M. Marrou (*Histoire de l'éducation*, p. 564). Nous voyons que ce ne sont pas moins de seize tachygraphes qui sont commis à l'*exceptio* de la conférence, répartis entre deux équipes qui se relaieront, chacune comprenant quatre *exceptores* de la chancellerie carthaginoise (et non deux seulement, comme l'a cru P. Monceaux, *Histoire littéraire*, IV, p. 421) assistés de quatre *notarii* (sténographes ecclésiastiques, que ce mot oppose toujours, au v^e^ siècle, aux *exceptores*, greffiers publics), soit deux pour chaque Église, qui confronteront leurs sténogrammes, dont l'exactitude sera ainsi assurée. Une phrase de l'évêque donatiste Petilianus (*Gesta*, II, 43 ; *M. L.*, XI, 1358 C) permet au commentateur de faire une mise au point sur une question controversée : si Petilianus ne peut lire *notas alienas*, cela ne signifie pas nécessairement, comme on l'a dit (notamment A. Mentz,

cf. p. 14, n. 1), que plusieurs systèmes radicalement différents fussent alors en usage chez les sténographes ; les écarts d'un greffier à un autre, et, partant, les difficultés de lecture, étaient dus aux différences de main plus qu'à une interprétation personnelle des *notae*.

Le travail de tachygraphie achevé, viennent les opérations qui, sous un contrôle minutieux, vont transformer les *codices* ou *tabulae* (cire) remplis de notes en ce produit fini que sont les éditions destinées aux évêques et aux fidèles. Les tablettes remplies par les différents tachygraphes sont décachetées et confrontées en présence des *custodes* ; alors commence, sous la surveillance de deux évêques de chaque parti, la transcription (*descriptio*, p. 18 sq.) en caractères ordinaires, qui s'accompagne en général de corrections formelles (*emendatio schedae*), mal attestées toutefois dans le cas précis des *Gesta* de Carthage ; ces *schedae*, matériellement constituées par du parchemin, qui contiennent en clair l'enregistrement des débats, sont ensuite soumises au juge et aux avocats des partis, qui doivent, chacun en ce qui le concerne, authentifier (ou certifier conforme : *recognoscere*) et contresigner (*subscribere*) leurs dires ; la phase finale de l'enregistrement du procès-verbal est alors constituée par l'apposition, sur les *schedae* dûment contresignées, des sceaux du juge ainsi que des huit évêques-archivistes ; ce sont ces pièces, en quoi réside l'original, qui seront déposées dans les archives (*redactio in archiuum*, p. 28), très probablement celles du proconsul. Mais auparavant on en aura tiré, aux fins de publication, des expéditions certifiées conformes (*authentica*) établies sous forme de *uolumina* par les soins des *exceptores* du siège proconsulaire, destinées d'abord aux évêques pour information, puis au public par voie d'affichage (*propositio*), enfin aux magistrats locaux et aux grands propriétaires, à l'issue des débats. Ce sont ces expéditions qui constituent l'édition officielle des *Gesta*.

On voit maintenant l'importance de la contribution apportée par M. Tengström à notre connaissance des différents états du « livre » antique, en particulier lorsqu'il s'agit d'une publication officielle ; cette contribution est encore grossie par l'appendice consacré aux mots *scheda*, *schedula*, dans lequel sont corrigées ou précisées des vues récentes comme celles d'E. Arns. La *scheda* (*schedula*) représente soit un brouillon, soit plus couramment un état intermédiaire entre le premier jet et la forme définitive qui sera le *liber* ; la *scheda*, qui est tantôt *emendanda*, tantôt déjà *emendata*, comme nos épreuves d'imprimerie (pour reprendre une comparaison de l'auteur), doit toujours être comprise comme *non redacta in libris*. En tant que telle, elle se présente comme une feuille volante, ce qui est le premier sens du mot, purement formel, et le seul qui soit donné par les dictionnaires.

On a plaisir à accueillir ce petit mémoire à l'information solide, aux dé-

veloppements toujours précis et topiques, et dont la présentation, élégante et correcte, rehausse encore le mérite.

S. LANCEL.

Histoire littéraire.

Gilbert HIGHET, *The Anatomy of Satire* : Princeton University Press (New Jersey), 1962, 301 pages, 8 planches hors texte.

G. Highet a écrit un livre important sur Juvénal (*Juvenal the Satirist*, dont il a été rendu compte dans cette *Revue*, t. XXXII (1954), p. 375-377, et qui vient d'être réédité dans la collection « Oxford Paperbacks », n° 40, Oxford, 1962) ; il nous donne aujourd'hui les résultats de ses réflexions sur la nature de la satire en général. Son « Anatomie de la Satire » est une analyse du phénomène « satirique », non seulement dans la littérature (bien que ce domaine soit de beaucoup le plus étudié ici), mais aussi dans l'art, la plastique et même la musique. Ouvrage analytique, il se compose d'un essai pour définir exactement la satire et déterminer les critères qui permettent de la reconnaître partout où elle se trouve. Puis sont énumérées les formes qu'elle peut revêtir ; ces formes sont, nous dit-on, au nombre de trois : le monologue, la parodie et le récit. Et chacune de ces trois formes est étudiée dans les exemples les plus célèbres qui la représentent.

La part de la littérature antique est assez mince dans cet ouvrage, qui étend son enquête « de la Grèce ancienne à l'Amérique contemporaine ». Naturellement, Rome est mieux que mentionnée, puisque aussi bien le terme même de satire est d'origine latine. Cela, M. Highet le rappelle, mais on chercherait en vain dans ce travail cursif une tentative un peu précise pour rechercher les conditions dans lesquelles est née cette satire romaine. Il est vrai que cette *uexata quaestio* apparaît comme sans grand rapport avec les préoccupations de M. Highet dans son livre qui veut décrire un phénomène littéraire et l'expliquer. Il est beaucoup plus important, dans cette perspective, de connaître la biographie de M. Jules Romains et de constater que la mention d'Ambert et d'Issoire dans les *Copains* paraît bien être une revanche du jeune provincial dont le nom réel « fait rigoler » (*sic*, en français dans le texte, p. 239). Il est vrai que M. Highet ne mentionne pas, dans son tableau scolastique, la catégorie du « canular ». Ou plutôt, on la trouve, mais sous une autre forme, avec son nom plus académique de « mystification » (hoax) ; un sort particulier est fait à la mascarade célèbre dont se rendit coupable, entre autres, Virginia Woolf ; mais cela rentre dans une autre catégorie.

Le caractère de cette classification, qui prétend être purement logique,